

AVIS EMIS PAR LE COMITÉ D'HYGIÈNE, DE SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL ACADÉMIQUE

lors de la réunion du CHSCTA du 14 mai 2019

AVIS	SUITES DONNÉES PAR L'ADMINISTRATION
<p><i>« Dans les classes de primaire et de secondaire, nous voyons augmenter fortement le nombre d'élèves dits à besoins éducatifs particuliers, en réalité élèves très perturbateurs et également perturbés. Exemple concret : un enfant qui fait ses besoins sur lui en classe en école élémentaire à Lyon. Le registre SST regorge de signalements relevant d'enfants perturbateurs.</i></p> <p><i>Le travail d'enseignement est troublé ainsi que le fonctionnement collectif des écoles et des établissements.</i></p> <p><i>En termes psychosociaux pour les différents personnels qui interviennent, le contact avec la détresse sociale et la souffrance implique de faire bonne figure mais peut aussi affaiblir les plus solides protections émotionnelles.</i></p> <p><i>Les quelques pôles ressources seront-ils suffisants face aux différents problèmes qui se posent ? »</i></p> <p><i>Vote : 7 voix « pour », 0 voix contre, 0 abstention</i></p>	<p>Des mesures sont mises en place pour la prise en charge des élèves et l'accompagnement des enseignants dans le cadre de la convention signée par les 3 rectorats de la région académique et l'ARS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence dans une école, un collège ou un lycée d'un enseignant spécialisé et d'un éducateur chaque fois qu'une classe d'un établissement médicosocial est externalisée afin de scolariser les élèves admis. L'ITEP ou l'IME délègue également du temps de professionnels permettant de répondre aux questions posées par les personnels de l'Education nationale confrontés à des élèves dont l'expression des besoins peut perturber le fonctionnement "classique" d'une classe. - Dans le Rhône un dispositif appelé CAPE a été expérimenté. Il permet à des personnels médicosociaux d'intervenir auprès d'une équipe, voire même d'un enfant et sa famille, avant même la présence d'une notification de la MDPH. - Mise en place de dispositifs innovants tels que NINA (notification ITEP non aboutie) qui permet un accompagnement par du personnel médicosocial d'élèves notifiés pour un ITEP mais non admis. - Organisation de formations d'initiatives locales à la demande. Le nombre de formations des professeurs et autres professionnels va augmenter en 2019-2020. Des partenaires tels que l'ARS et des associations participeront à l'animation de ces stages. <p>Des pôles ressources sont déjà opérationnels dans le Rhône et dans la Loire :</p> <p>Des professionnels (professeurs rattachés au pôle ressource de circonscription dans la Loire et dans le Rhône, IEN ASH, CPC ASH...) interviennent lorsqu'une situation est problématique.</p> <p>Dans les 3 départements, il est possible de faire appel</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux IEN dans le 1^{er} degré - aux IEN ASH dans le second degré <p>Ces professionnels cherchent alors des solutions aux situations posant problème.</p> <p>La CT ASH est aussi questionnée et travaille en lien avec les départements.</p> <p>Un partenariat étroit avec l'ARS permet aux IEN ASH de solliciter les établissements et services médico sociaux afin de réfléchir collectivement aux situations les plus complexes.</p>

En complément de cette réponse les éléments chiffrés ci-après :

Quelques chiffres pour l'académie de Lyon

Au total : 24 325 élèves en situation de handicap scolarisés dans l'académie à la rentrée scolaire 2018

Enquêtes 3 et 12 – RS 2018

Scolarisations des élèves en sdh - Premier degré et second degré (hors EMS)												
	Scolarisation individuelle								Scolarisation collective			Total élèves scolarisés
	1er degré	Collège	dont SEGPA	LEGT	LP	EREA	Total 2nd degré	TOTAL	1er degré ULIS	2nd degré ULIS	TOTAL	
Total	8207	4624	636	680	815	128	6247	14454	2540	2558	5098	19552

Total élèves scolarisés dans l'académie = 646 435

T = 19552 soit 3% des élèves scolarisés

RS 2017 = 17847 (2,97% du T)

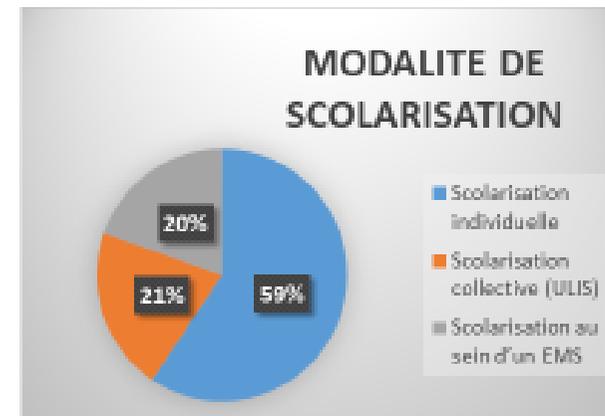
POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

Scolarisation dans les unités d'enseignement des établissements médico-sociaux (enquête 32)

Ain	1156
Loire	1088
Rhône	2529
Total	4773

TOTAL DES ELEVES

Elèves en situation de handicap	Nb
Scolarisation individuelle	14454
Scolarisation collective (ULIS)	5098
Scolarisation au sein d'un EMS	4773
Total scolarisés	24 325



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE